

# JOURNAL

DE

# FRANCFORT

AVEC PRIVILÈGE DE SA MAJESTÉ IMPÉRIALE.

DU JEUDI, 27 AVRIL 1797.

*Suite de Londres, du 14 Avril*

On est ici dans les plus vives appréhensions que l'Empereur n'ait fait une paix séparée, avant que M. Hammond n'ait pu arriver à Vienne. La détermination subite de notre gouvernement pour cette mission, n'a pu avoir d'autres motifs que la crainte que l'Empereur ne fût forcé par les circonstances à traiter sur le champ avec l'ennemi.

A la suite d'un diner qui eut lieu à la taverne entre les membres du club des Wighs, et auquel assistèrent le duc de Bedford, M. M. Fox, Sheridan, Erskine et les personnes les plus distinguées du parti de l'opposition, M. Fox exhorta la compagnie à ne pas s'en laisser imposer par l'envoi de M. Hammond à Vienne, parceque le ministre ne désiroit pas sincèrement la paix; et on devoit l'y forcer en multipliant les pétitions pour un objet aussi avantageux.

Les pétitions de Westminster, de Southwark et de New Sarum, pour le renvoi des ministres, ont été présentées avant-hier à S. M. à son lever.

Le même jour, la bourgeoisie de la cité de Londres s'étant assemblée, les Sheriffs ont fait leur rapport de la réponse du Roi; après quoi il a été pris deux résolutions, portant que de tems immémorial la bourgeoisie de Londres a joui du privilège de présenter des adresses au Roi sur son trône, et que c'est un moyen de s'assurer que S. M. a entendu ses plaintes, parceque la pétition lui est lue, et obtenir une réponse. M. Waithman ayant fait une autre motion qui parut au Lord Maire n'avoir point de liaison avec la réponse de S. M., ce dernier se leva quand on mit la motion aux voix, et l'assemblée fut dissoute.

Le comté de Surry et plusieurs autres se font

assemblés pour le même objet, et ont arrêté de semblables pétitions.

Le Prince de Wurtemberg n'est arrivé qu'aujourd'hui dans cette capitale. On croit que son mariage avec la Princesse-Royale ne tardera pas à se faire, sans aucun éclat. Il voyagera dans les environs de Londres en attendant. Le douaire de la Princesse est de 100,000 liv. sterl.

Une lettre de l'amiral Pringle, publiée dans la gazette de la cour, datée du Cap de Bonne-Espérance le 15 Janvier, annonce que le 31 Décembre, le *Jupiter* et le *Serice* sont revenus d'une croisière à l'Isle de France, où ils ont pris trois petits bâtimens, dont deux ont été détruits; et que les vaisseaux, le *Coscent*, le *Braave*, et le *Sphinx*, s'étant rendus à Madagascar, à Foul-Point, s'y sont emparés du fort et de la factorerie françoise qu'ils ont détruits; les françois y avoient un dépôt considérable d'armes, de munitions et de marchandises, dont la perte doit être considérable pour l'ennemi, parceque l'isle de France en tiroit ce dont elle a besoin. Ils y ont pris aussi 5 bâtimens, dont 3 sur leur lest, et 2 en cargaison d'esclaves, de poivre et de sel.

Une autre lettre du Cap de Bonne-Espérance, datée du 16 Janvier, porte que dans la même nuit, l'*Oiseau* y a amené une prise estimée 300,000 liv. sterl., qu'on suppose être un navire Hollandois venant de Batavia sous pavillon Américain.

On a reçu des nouvelles de l'amiral Jervis du 25 Mars. Il étoit prêt à sortir du Tage. Le commodore Nelson, qui croise pour intercepter les vaisseaux Espagnols partis d'Amérique à la fin de Février, ou au commencement de Mars, a une escadre de 3 vaisseaux de ligne et de 9 ou 10 frégates. Il embrasse une si grande étendue dans sa croisière, qu'il est difficile

qu'aucun bâtiment lui échappe. Ceux qu'on attend sont fort riches; un seul vaut, dit-on, un million sterling.

On mande de Douvres, que le 12 de ce mois, on a entendu tirer du canon de gros calibre sur les côtes de France. Comme l'*Adamant* et la frégate la *Clyde* avoient mis à la voile de notre rade de grand matin, on suppose qu'ils ont rencontré les chaloupes canonières de l'ennemi.

Un négociant français, nommé M. le Blanc, qui venoit en Angleterre pour y acheter de l'indigo, avoir été arrêté à Douvres & amené ici avant-hier, parcequ'il avoit pour 380 liv. sterl. de faux billets de banque. Sa bonne foi & la caution d'une de nos maisons de commerce l'ont fait relâcher provisoirement. Mais depuis son arrestation, la banque a découvert qu'on avoit réussi en France, à imiter si parfaitement ses billets, que ceux qui les connoissent le mieux, pouvoient y être trompés, & que ce n'étoit qu'à l'aide de ses livres qu'il étoit possible d'en découvrir la fausseté.

Le duc d'Angoulême s'est embarqué le 2 de ce mois pour Hambourg. Il ira d'abord à Blankenbourg, & de là à l'armée de Condé.

Le prix des fonds a beaucoup varié depuis huit jours. Le 6, les 3 pour cents cons. baissèrent à 49, sur l'annonce que M. Pitt avoit invité les directeurs de la banque de se rendre chez lui pour conférer sur les conditions du nouvel emprunt, qui devoit être, disoit-on, de plus de 15 millions. Les jours suivans, les 3 pour cent remontèrent à 49 3/4. Le 10, ils haussèrent (comme nous l'avons dit) jusqu'à 53, lorsque l'on fut les démarches réitérées que notre cour alloit faire pour la paix; mais dans la même journée, la nouvelle des revers essuyés par l'armée impériale d'Italie les réduisit à 52 1/4, & ils sont aujourd'hui à 51.

Dans la séance de la Chambre des Communes du 3, M. Sheridan demanda qu'il fût déposé sur le bureau, des copies de tout ce qui s'est passé entre les directeurs de la banque et le chancelier de l'échiquier relativement aux remises faites à l'Empereur depuis le 1er. Nov. 1794, sauf les pièces qui viennent d'être déjà remises sur le bureau. — Ordonné.

Dans la séance du 4, M. Sheridan fit un long discours sur la situation actuelle des finances de l'Angleterre et les causes qui ont porté atteinte au crédit public. Il termina ce discours par la motion: „*Que la Chambre se forme en comité, pour considérer si elle peut, sans manquer à son devoir & à l'intérêt essentiel de ce pays, permettre dans les circonstances actuelles, qu'il soit fait un autre prêt & d'autres avances à l'Empereur.*” — Cette motion fut rejetée par une majorité de 266 voix contre 86. (Nous reviendrons sur les débats de cette séance.)

*Motion pour la paix (Séance du 10.)*

M. Pollen, après quelques réflexions sur l'importance de la tâche qu'il a entreprise, et que la jeunesse peut faire regarder au-dessus de ses forces (*il n'a que 24 ans*) entre ainsi en matière:

„Au commencement de la guerre, nous étions coalisés avec les plus puissantes nations de l'Eu-

rope. La plupart, depuis, nous ont abandonnés, et quelques-unes même sont devenues nos ennemis. Au lieu d'avoir porté nos armes en France, nous sommes nous-mêmes dans la crainte continuelle d'une invasion. Au lieu de calculer l'époque où la ruine des finances de notre ennemi devoit avoir épuisé toutes ses ressources, toute notre attention se porte aujourd'hui sur les moyens de rétablir notre crédit. Je n'ai point oublié tout ce qui a été dit de la détresse de l'ennemi, pour compenser nos alarmes. Mais, monsieur, si les maux de la nation Française sont extrêmes, comme je n'en doute pas, j'en dois conclure qu'elle soupire après la paix aussi ardemment au moins que l'Angleterre. Pourquoi donc ne force-t-elle point, par sa prépondérance, son directoire et ses conseils à la demander? Ce ne peut être que parceque les français, ou se sont persuadés, ou ont été persuadés par de faux exposés, que la continuation de la guerre n'est due qu'à l'ambition et à la tyrannie de la Grande-Bretagne. Devons-nous souffrir que la souveraineté des mers, la reine du commerce, l'arbitre des arts, le modèle de la générosité, soit déshonorée par l'imputation odieuse de fomenter la discorde? Non; si la nation Française a conçu une fausse idée de notre modération, c'est à nous à l'en faire revenir. Si elle est trompée par des rapports intéressés et calomnieux, prouvons-lui qu'elle est la dupe de ceux qui la tyrannisent. Notre honneur le demande, et la crise où nous nous trouvons, nous en fait un devoir. Les débats des deux conseils, les discours de leurs orateurs, le message récent fait au directoire pour lui demander l'explication du débarquement incendiaire fait sur nos côtes, doivent nous convaincre que l'assemblée législative est revenue aux sentimens de modération et de justice. La chambre des communes ne se laissera pas vaincre en noblesse de sentimens.

„On ne peut plus dire que le gouvernement français n'a point encore acquis assez de stabilité pour traiter avec lui. S. M. a répondu à cette objection. D'ailleurs prétendrait-on que nous devons continuer la guerre jusqu'à ce que ce gouvernement soit assez consolidé pour nous donner toute confiance? Peut-être me reprochera-t-on de varier dans mes opinions, parceque j'ai voté pour l'adresse au Roi, lors de la rupture des négociations. J'avoue qu'à cette époque, ma confiance dans le ministre étoit sans réserve; mais alors la banque n'avoit pas arrêté les payemens. Cet événement rend immense la différence des tems. C'est celle de l'affluence à la misère. — Ajoutez-y, Monsieur, le spectacle de mes frères expirans sous les influences

putrides de la peste occidentale, des membres épars et déchirés de mes amis, et de toutes les horreurs qu'entraîne cette guerre, et vous conviendrez que cette foiblesse, si c'en est une, peut être pardonnée à un sentiment d'humanité.

M. Pollen lut alors un morceau du *Rédacteur* qu'il regarde comme contenant l'opinion officielle du directoire sur la dernière négociation de paix. — Peu lui importe si les allegations qu'il renferme, sont vraies ou fausses : si elles sont vraies, on doit reprendre les négociations avec plus de franchise. Si elles sont fausses, on doit en appeler à l'Europe de leur injustice, et publier une contre-déclaration propre à mettre fin aux calamités de tant de nations. C'est dans cette vue qu'il appelle, soit aux amis de l'administration, pour les inviter à prendre ce moyen de la défendre contre les imputations calomnieuses du directoire, soit aux membres du côté opposé, non pour justifier cette administration, mais pour justifier leur patrie. C'est dans cette ferme espérance qu'il avoue ne devoir peut-être qu'à une effervescence de jeunesse, qu'il propose :

„Qu'une humble adresse soit présentée à S. M., portant qu'il parût à la Chambre, après mûre délibération sur la rupture brusque de la dernière négociation de paix avec la France, que les intentions droites & louables de S. M. ont été mal interprétées par le directoire & le peuple françois; ou qu'elles ont été mal expliquées à ce peuple; & suppliant humblement que S. M. veuille, sans délai, adopter telles mesures promptes qui paroîtront à sa sagesse & à son jugement, les plus efficaces pour écarter toutes les fausses interprétations qui ont pu être données par le directoire ou adoptées par la nation françoise, relativement à la loyauté & sincérité des intentions que S. M. avoit de faire une paix sûre & honorable. „ (La suite ci-après.)

*De Milan, le 18 Avril.*

Le général françois Clarke est passé par cette ville dans la nuit du 14 au 15; après un court entretien avec l'épouse de Buonaparte, il a continué sa route pour le quartier-général.

L'on assure que le citoyen Lallemand, ministre françois à Venise, a reçu ordre du général Buonaparte de représenter au Sénat de cette république, avec quelle indécence la nation françoise a été insultée, depuis l'entrée de son armée sur le territoire Vénitien, et combien de fois Venise a violé la neutralité et a pris ouvertement, dans différentes occasions, le parti des ennemis de la France. Le ministre a dû ensuite déclarer, que les françois étoient enfin las d'un pareil procédé et d'une conduite aussi équivoque; et qu'ils donnoient douze heures au

Sénat pour décider, s'il vouloit la guerre ou la paix. Dans le cas où il choisiroit la dernière, Venise sera tenue de donner aux françois un dédommagement en espèces sonnantes, et en même tems de déclarer libres et indépendans tous les pays situés en deçà de l'Adige (Bergame, Brefcia etc.).

Le général Kilmaine, commandant de la Lombardie, est parti aujourd'hui pour Verone. — Hier, il arriva ici de Rome 50 chariots chargés d'argent.

Après plusieurs combats entre les sujets Vénitiens restés fidèles au gouvernement, et les patriotes de Bergame, Brefcia et Milan, ces derniers sont enfin parvenus à s'emparer de Salo. Ils ont pillé et brûlé un grand nombre de maisons.

*Extrait d'une lettre de Vienne, du 19 Avril.*

La masse des habitans armés dans toute l'Autriche, est déjà de 370 mille hommes, parmi lesquels se trouvent un grand nombre d'arquebusiers. La bourgeoisie de Vienne a mis seule sur pied 56172 volontaires, non compris les corps particuliers, tels que celui des étudiants, des commis marchands etc. Vienne a beaucoup perdu de la population, tant par l'éloignement de tous les étrangers, dont la totalité est évaluée à 14 mille hommes, que par le départ des habitans qui le sont dévoués à la défense de la patrie et de ceux que l'approche du danger a engagés à se transporter ailleurs.

L'armée de S. A. R. l'Archiduc Charles est toujours postée près de Merzhofen et elle s'étend sur la droite jusques dans le Tyrol. On élève de forts retranchemens en dehors de Vienne depuis le passage près de Sommering et Sfcoltvienne jusqu'au Danube ces retranchemens seront occupés par une armée de réserve de 120 mille hommes. Les mêmes dispositions ont été faites dans la Haute-Autriche. Le quartier-général de l'armée de réserve susdite est dans le faubourg de Wieden, il s'y tient de fréquentes conférences entre S. A. R. l'Archiduc Charles, et les généraux Laszi, Terzy et Mack, sur les futures opérations militaires.

P. S. S. A. R. l'Archiduc Charles vient de partir d'ici pour se rendre à Lintz.

*D'Augsbourg, le 25 Avril.*

Le général françois Desol et le premier-lieutenant Baron de Schmitz, viennent de passer par notre ville, venant du quartier-général de l'armée françoise; ils se rendent en toute diligence à Paris, avec les préliminaires de la paix.

De Manheim ; le 25 Avril.

Le quartier-général de M. le comte de la Tour est depuis hier à Durlach. Le général françois Moreau a, dit-on, le sien à Offenbourg ; il restera dans la position qu'il occupe sur cette rive du Rhin, jusqu'à ce qu'il ait reçu de nouveaux ordres de Paris.

M. le général comte de Starrai a été légèrement blessé lors du passage du Rhin par les françois ; le général Immens l'a été grièvement ; le général Orelli a été fait prisonnier.

L'on apprend de l'autre rive que Spire, Durckheim et environs ont été occupés de nouveau hier par les françois.

Des lettres de Strasbourg portent que la paix a été annoncée publiquement dans cette ville, et que cette nouvelle a causé la plus grande joie parmi les habitans.

Les Gazettes de Strasbourg ont publié la lettre suivante adressée le 31 Mars à S. A. R. l'Archiduc Charles par Buonaparte.

„Monsieur le général en chef. De braves guerriers font la guerre et désirent la paix. Cette guerre ne dure-t-elle pas depuis six années entières ? N'avons-nous pas tué assez d'hommes et causé assez de maux à l'humanité. De tous côtés des plaintes s'élèvent. L'Europe qui s'étoit armée contre la République françoise, a déposé les armes. Votre nation reste seule, et le sang va couler plus que jamais. Cette sixième campagne s'annonce sous de mauvais auspices. Quelqu'en soit le résultat, nous aurons immolé de part et d'autre quelques mille hommes de plus, et à la fin nous devons en venir à un accommodement, parceque tout a un terme ; les passions hostiles en ont aussi un. Le directoire exécutif de la République françoise avoit témoigné à S. M. l'Empereur son désir de mettre une fin à la guerre que les

deux nations soutiennent. L'interposition de la cour de Londres y a formé un obstacle. N'y a-t-il donc plus d'espoir que l'on puisse s'entendre, et continuerons-nous de nous égorger, parcequ'une nation étrangère, par intérêt ou par passion, veut continuer la guerre. Vous, Monsieur le général en chef, qui par votre naissance, vous trouvez si près du trône, et qui êtes au dessus de toutes les petites passions qui animent si souvent les ministres et les gouvernemens, êtes-vous résolu de mériter le titre de bienfaiteur de l'humanité, et véritablement celui de sauveur de l'Allemagne. Ne croyez pas que je veuille dire par-là, qu'il ne vous est pas possible de sauver l'Allemagne par la force des armes ; mais en admettant que la fortune vous favorise, l'Allemagne n'en sera pas pour cela moins ravagée. Quant à moi, Monsieur le général en chef, si par l'ouverture que j'ai l'honneur de vous faire, je parvenois à sauver la vie d'un seul homme, je mettrois bien plus de prix à la couronne civique que j'aurois méritée par-là, qu'à la déplorable réputation que donnent les exploits militaires. Je vous prie, Monsieur le général en chef, d'être convaincu de l'âme parfaite avec laquelle je suis etc.

De Weizlar, le 25 Avril.

Ce fut le 21, vers les deux heures de l'après-midi, que les françois entrèrent dans cette ville. Le même jour, ils occupèrent Giessen, et le 22 dans la matinée Butzbach.

Le 23, un courrier arriva au quartier-général du général Olivier à Butzbach, avec la nouvelle de la conclusion de la paix. On cite le billet suivant, adressé par le général en chef Hoche au général Simon à Inheiden: *Je vous prévins, mon cher général, que d'après les arrangements faits avec le prince Charles en Italie, les préliminaires de la paix viennent d'être signés.*

\*\* Pour la 116me. grande loiserie de Hambourg, qui se tire en une classe, on trouve chez moi des lots entiers à 40 florins, des demi-lots à 20 fl., & des quarts de lots à 10 fl. Les plans seront donnés gratis.

Cette loiserie a, outre beaucoup de petits & de moyens prix ; un grand prix de 60,000 Marses, cours de Hambourg, un de 30,000, un de 15,000, un de 10,000, deux de 5000, 4 de 2500, 6 de 1500, 40 de 1000, 40 de 500, &c.

I. Valentin, sur la grande allée, No. 136 à Francfort sur-le-Mein.

\*\* M. M. Dupressoir, curé de Verdonne, doyen de Gonz, & Dumont, curé de Warluis, diocèse de Beauvais, sont priés de donner de leurs nouvelles à M. Prévot d'Amicourt, à Munster, rue Klienbourg, No. 170.

\*\* Tablettes de Bouillon, de la meilleure qualité & d'une utilité démontrée pour la guerre, les voyages, la chasse & les maisons particulières. La livre de 64 portions coûte 5 fl. 30 kr.; elle est composée de 4 tablettes exactement moulées & divisées en 16 portions chacune. Ces tablettes sont sèches, compactes & se conservent très facilement. Elles se vendent avec les imprimés françois & allemands où leur usage est détaillé, au Bureau de ce Journal, rue de la Monnaie No. 209.

\*\* Domenico Andermari, fabricant de Chocolat, a l'honneur de prévenir le Public, que, pendant la foire, il tient un dépôt de Chocolat de différens prix & de différentes qualités, de Tablettes d'amanides à la fleur d'orange, à la vanille, &c. rue de la Monnaie, No. 209.